

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS  
SITOM SUD GARD**

**SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2022**

<b>Nombre de membres en exercice</b>		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
<b>40</b>	<b>39</b>	<b>21</b>

<b>Date de convocation</b>	<b>07/09/2022</b>
<b>Date d'affichage</b>	<b>07/09/2022</b>

<b>DL22017</b>	<b>OBJET : Demande de subvention auprès de l'ADEME et de la Région pour la réalisation de caractérisations des ordures ménagères résiduelles</b>
----------------	--

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, le treize septembre, s'est réuni, à 17 heures trente, le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBÉRINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaients présents les délégués et suppléants suivants :

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. Richard TIBERINO, M. Frédéric TOUZELLIER, M. Julien PLANTIER, Mme Sylvette FAYET, M. Pierre LUCCHINI, M. Jean-Luc CHAILAN, Mme Monique BOISSIERE, M. Emmanuel CARRIERE, M. Jacques BOLLEGUE, M. Jack DENTEL, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Patrick DE GONZAGA, M. Antoine MARCOS,  
**Cté Com. Petite Camargue :** M. Didier LEBOIS, M. Jean-Paul GERAUD, Mme Françoise TURRIBIO suppléante de Mme Martine KUFFER

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. Frédéric SALLE LAGARDE

**Cté Com. Piémont Cévenol :** M. Lionel JEAN

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. Juan MARTINEZ, M. David RIBES suppléant de M. Jean-Marie GILLES

**Cté Com. Pont du Gard :** M. Alain LAGET

Absents :

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. Bernard ANGELRAS, M. Jean-Christophe GREGOIRE, Mme Pascale VENTURINI, M. Alain DALMAS, M. David-Alexandre ROUX, M. Yoann GILLET, M. Jean-François DURAND COUTELLE, M. Frédéric BEAUME, M. Richard FLANDIN, Mme Claude de GIRARDI, M. Frédéric PASTOR, Mme Christine TOURNIER-BARNIER,

**Cté Com. Petite Camargue :** Martine KUFFER, Mme Katy GUYOT

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. David GUIRAUD, M. Christophe BOUGAREL, M. Laurent CHAPPELLIER

**Cté Com. Pont du Gard :** Mme Christelle ARMANDI

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. Gérard DAUTREPPE

Avait donné procuration :

David-Alexandre ROUX à Julien PLANTIER

**Secrétaire de séance :** Julien PLANTIER

**Monsieur Richard TIBÉRINO, Président, expose,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Les membres du Comité Syndical sont informés que le Sitom Sud Gard souhaite mener une campagne de caractérisations des ordures ménagères résiduelles, afin d'identifier le gisement de biodéchets et les produits

pour lesquels les collectivités pourraient mettre en place des actions en faveur du tri et de la réduction des déchets.

Cette campagne fournirait au Syndicat et à ses adhérents des données sur la composition de leurs collectes OMR permettant de dresser un état des lieux préalable au déploiement du tri à la source des biodéchets à l'horizon 2023 et de mesurer l'impact des actions sur les tonnages OMR : extensions des consignes de tri, actions locales de prévention ...

Ces données pourraient être comparées avec les données de la campagne de caractérisations du Conseil Départemental du Gard de 2010 et celle du Sitom Sud Gard en 2017, ainsi qu'avec les diverses données départementales et nationales et/ou d'études similaires réalisées sur d'autres territoires.

Le bureau d'études retenu devra réaliser l'étude de caractérisations selon le guide CARADEME de l'ADEME et les normes d'échantillonnage X30-413 « Déchets Ménagers et Assimilés - Constitution d'un échantillon de déchets ménagers et assimilés contenus dans une benne à ordures ménagères » et de caractérisation X30-408 « Déchets Ménagers et Assimilés - Caractérisation d'un échantillon de déchets ménagers et assimilés – Analyse sur produit brut ».

CONSIDERANT, que cette étude, estimée à 70 000 € HT, peut être subventionnée par l'ADEME et la Région,

VU l'avis favorable du bureau en date du 6 septembre 2022.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

#### DECIDE

**Article 1** : d'approuver le lancement d'une étude ayant pour objet la réalisation d'une campagne de caractérisations des ordures ménagères résiduelles.

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président du Sitom Sud Gard :

- à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès de l'ADEME et de la Région, pour la réalisation de cette campagne de caractérisations ;
- à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

**Article 3** : les recettes afférentes à ces subventions seront versées en section Fonctionnement, Chapitre 77 : Produits exceptionnels - Article 7743 : Subventions produits exceptionnels

**Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait conforme et certifié exécutoire**

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 21 + 1 pouvoir

Abstention : 0

Contre : 0

**Approuvée à l'unanimité**

Le Président du SITOM Sud Gard

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20220913-DL22017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/09/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



  
Richard TIBERINO